

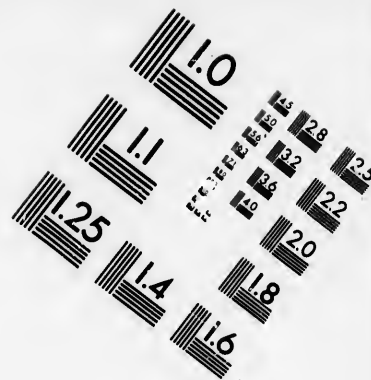
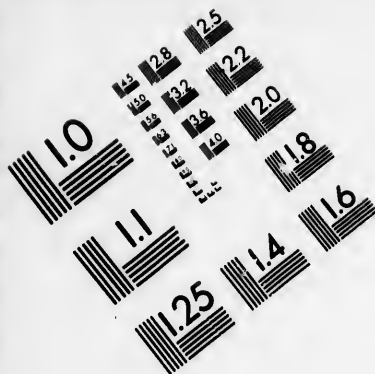
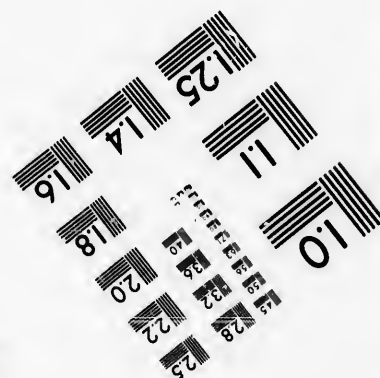
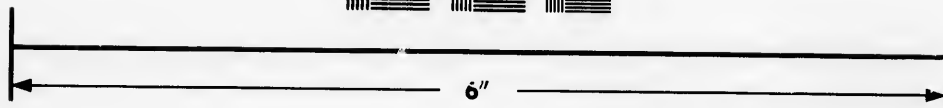
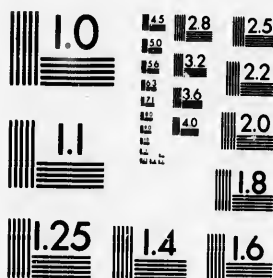


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☐	☒	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

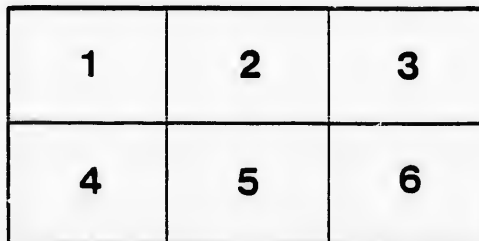
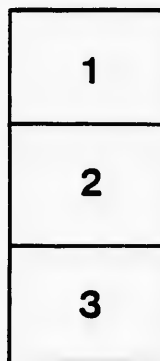
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "À SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MANDEMENT.

CHARLES FRANÇOIS BAILLARGEON,

Par la Misericorde de Dieu, et la Grace du Saint Siege Apostolique, Eveque de
Tloa, Administrateur du Diocèse de Quebec, etc., etc.

*A nos Très-Chers Frères, le Clergé et les Fidèles du Diocèse de Québec,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Son Excellence le Gouverneur Général, dans la prévision d'une guerre avec les Etats du Nord de l'Amérique, vient d'ordonner de mettre sur pied une partie de la milice sédentaire de la Province. A cette fin, une compagnie de volontaires doit être formée dans chaque bataillon, pour être employée, en cas de besoin, au service actif. Nous avons la confiance, Nos TRÈS-CHERS FRÈRES, que partout l'on s'empressera de répondre à l'appel du Représentant de notre gracieuse Souveraine. Il s'agit, en effet, de se mettre en état de défendre et de protéger notre pays et nos institutions ; c'est-à-dire tout ce que nous avons de plus sacré et de plus cher au monde, après notre sainte religion ; et quand de si graves intérêts sont en danger, on ne doit reculer devant aucun sacrifice.

Tous nos jeunes gens doivent donc avoir à cœur, en ce moment, de servir une si noble cause ; ils seront fiers de marcher sur les traces de nos pères qui, dans deux circonstances mémorables, se couvrirent de gloire, en repoussant les armées envoyées par l'Union Américaine, pour faire la conquête du pays. Ils seront glorieux d'imiter le bel exemple de cette multitude de leurs jeunes compatriotes des cités et de quelques campagnes, qui déjà se sont enrôlés dans nos compagnies militaires, pour se dévouer au service de la patrie.

Quand même le danger que nous appréhendons, dans les circonstances actuelles, viendrait à se dissiper, nous ne pouvons toutefois nous dissimuler que de nouvelles difficultés peuvent surgir, à la première occasion, et nous obliger à prendre les armes. Il serait donc d'un immense avantage pour nos miliciens d'être exercés d'avance au métier de la guerre, afin d'être prêts à faire face à l'ennemi, s'il venait nous attaquer. Le moyen le plus efficace que nous puissions employer pour le décider à demeurer en paix avec nous, c'est de lui montrer que nous sommes bien préparés à le recevoir.

Nous invitons donc tous ceux qui sont en mesure d'exercer quelque influence dans leur localité, à ne pas manquer d'en faire usage, pour aider à la forma-

tion de la compagnie de volontaires que chaque bataillon de milice doit recruter dans son sein. Ils n'auront pas de peine à faire comprendre à notre peuple loyal, qu'il est beau, qu'il est glorieux de combattre pour sa patrie, et que la religion, aussi bien que l'honneur, lui en fait un strict devoir. Cette voix de la religion et de l'honneur, nos fidèles diocésains ont prouvé plus d'une fois qu'ils la connaissent. Aussi avons-nous l'assurance, N. T. C. F., que l'on s'empressera partout d'y répondre avec une louable émulation, et que l'on organisera dans chaque paroisse les corps de braves qui doivent prendre part à la défense du pays, si le recours aux armes devenait nécessaire.

Cependant comme tous nos efforts seraient inutiles, sans le secours de Celui qui tient en ses mains nos destinées, nous nous ferons un devoir, N. T. C. F., de lui adresser nos plus ferventes supplications, pour obtenir, avant tout, qu'il lui plaise d'éloigner de nous le terrible fléau de la guerre, mais que, si c'est sa volonté que nous en subissions les horreurs, il daigne remplir nos dignes guerriers de force et de courage, et leur accorder la victoire.

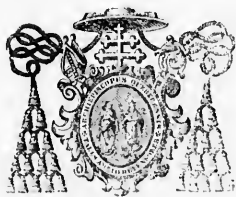
A ces causes le saint nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1°. Tous les dimanches et fêtes, à la suite de la récitation des litanies de la Sainte Vierge, pour N. S. P. le Pape, l'on ajoutera, jusqu'à nouvel ordre, celle d'un *Pater* et d'un *Ave*, pour la conservation de la paix, ou pour l'heureux succès de nos armes, si la guerre a lieu.

2°. Chaque prêtre ajoutera à la messe quotidienne, à la suite de l'oraison *pro Papâ*, l'oraison de la messe *pro Pace*.

Sera notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales, le premier dimanche ou jour de fête, après sa réception.

Donné à l'Archevêché de Québec sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-six décembre mil huit cent soixante-un.



✠ C. F., EVEQUE DE TLOA,

Administrateur.

Par Monseigneur,

EDMOND LANCEVIN, Ptre.,

Secrétaire.



